

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAPENDU

**Séance du 21 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un du mois de novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué le quatorze du même mois, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude BUSTO, Maire.

**Présents :** M. Claude BUSTO, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Gérard ROUBIO, M. Alain POUMES, M. René MIRALLES, Mme Pascale RAFFANEL, Mme Marie-Nadine GONZALEZ, Mme Sandra ROSSELL, Mme Jennifer POIX, M. Sébastien MEDEL, Mme Georgette LAURENT, MM. Robert SUBIAS, Jean-Luc DOUTE, Gérard PERALEZ, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** M. Claude OSMONT pouvoir à M. Gérard ROUBIO

**Absents non représentés :**

**Désignation du secrétaire de séance (article L2121-15 CGCT) :** Mme Elisabeth ALLEMANY

Nombre de Membres en exercice : 15	Votes Pour : 15
Nombre de Membres présents : 14	Votes Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15	Abstention : 0
Mode de scrutin : scrutin ordinaire à main levée	

### Délibération n°43/2024

#### M57 - Budget principal 2024 - Décision modificative n°3 - révision de crédits

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Etat a versé la subvention correspondante au Fonds Barnier pour l'achat de la parcelle A 1586 auprès de l'EPF Occitanie. Comme stipulé dans l'acte d'achat, cette même somme doit être reversée au notaire. La recette et la dépense n'ont pas été inscrites au budget principal, il convient donc de faire une régularisation telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous.

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
<b>Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM</b>	1 335 986.00 €	0.00 €	397 862.00 €	1 733 848.00€
21 Immobilisations corporelles	1 335 986.00 €	0.00 €	397 862.00 €	1 733 848.00€
2111/21	0.00 €	0.00 €	397 862.00 €	397 862.00 €
<b>Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM</b>	365 163.00 €	0.00 €	397 862.00 €	763 025.00 €
13 Subventions d'investissement	365 163.00 €	0.00 €	397 862.00 €	763 025.00 €
1321/13	0.00 €	0.00 €	397 862.00 €	397 862.00 €

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par vote ordinaire à main levée, d'entériner cette décision modificative n°3 du budget principal.

Fait et délibéré en séance le 21 novembre 2024,

La Secrétaire de séance,  
Élisabeth ALLEMANY



Le Maire,  
Claude BUSTO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100680-20241121-capendu\_24\_D43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2024

Publication : 25/11/2024